



Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec* des cloisonnements sylvicoles

Date du relevé : _____ **Date de la régénération :** _____ **Surface de la parcelle :** _____
Nom des opérateurs : _____ **Organismes :** _____
Propriétaire(s) : _____ **Mail :** _____ **Tel :** _____
Adresse : _____
Gestionnaire forestier : _____ **Tel :** _____ **Mail :** _____
Commune de la parcelle forestière : _____ **Forêt :** _____ **Superficie :** _____
Lieu-dit (référence cadastrale) : _____ **N° parcelle :** _____
Essence(s) « objectif » : _____ **Hauteur moyenne (cm) :** _____
Taux de sondage, avec une placette tous les 15 mètres et en fonction du tableau ci-dessous, une bande sur : _____
Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : _____

Taux de sondage	< 1 hectare	1 à 3 hectares	3 à 5 hectares	5 à 8 hectares	8 à 12 hectares	> à 12 hectares	> à 15 hectares
Une bande de 4m sur :	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8
Une bande de 10 m sur :	Taux 1/1	Taux 1/2	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/4
* Sans cloisonnement un passage tous les	10 mètres	15 mètres	20 mètres	25 mètres	30 mètres	30 mètres	30 mètres

P = Placette C = Total tiges contrôlées (4 par placette) A = Total tiges abruties
 F = Total tiges frottées ou cassées E = Total tiges écorcées AR = Total tiges arrachées (racine)

P	C	A	F	E	AR	P	C	A	F	E	AR	P	C	A	F	E	AR	P	C	A	F	E	AR
1						31						61					91						
2						32						62					92						
3						33						63					93						
4						34						64					94						
5						35						65					95						
6						36						66					96						
7						37						67					97						
8						38						68					98						
9						39						69					99						
10						40						70					100						
11						41						71					101						
12						42						72					102						
13						43						73					103						
14						44						74					104						
15						45						75					105						
16						46						76					106						
17						47						77					107						
18						48						78					108						
19						49						79					109						
20						50						80					110						
21						51						81					111						
22						52						82					112						
23						53						83					113						
24						54						84					114						
25						55						85					115						
26						56						86					116						
27						57						87					117						
28						58						88					118						
29						59						89					119						
30						60						90					120						
T						T						T					T						

Total tiges contrôlées : _____ **Total tiges abruties :** _____ **Total tiges frottées ou cassées :** _____
Total tiges écorcées _____ **Total tiges avec arrachage racinaire** _____
Taux tiges abruties = Total tiges abruties/Total tiges contrôlées x 100 = _____
Taux tiges frottées ou cassées = Total tiges frottées ou cassées/Total tiges contrôlées x 100 = _____
Taux tiges écorcées = Total tiges écorcées/Total tiges contrôlées x 100 = _____
Taux de tiges arrachées = Total tiges avec arrachage racinaire/ Total tiges contrôlées x 100 = _____
Taux global dégâts = Total tiges abruties + frottées + écorcées + arrachage racinaire/Total tiges contrôlées x 100 = _____
Répartition des dégâts (concentré, diffus) : _____ **Végétation d'accompagnement (oui non) :** _____
Observations : _____

Notice explicative

COMMENT REMPLIR LA FICHE D'INVENTAIRE SIMPLIFIÉ DE DÉGÂTS DU GRAND GIBIER SUR UNE PARCELLE EN RÉGÉNÉRATION NATURELLE OU SEMIS ARTIFICIEL AVEC DES CLOISONNEMENTS SYLVICOLES
Périodes les plus favorables à la réalisation des inventaires : mars avril (résineux) et septembre octobre feuillus)

Dans un premier temps :

L'opérateur renseigne toutes les données concernant la parcelle à inventorier

Dans un deuxième temps :

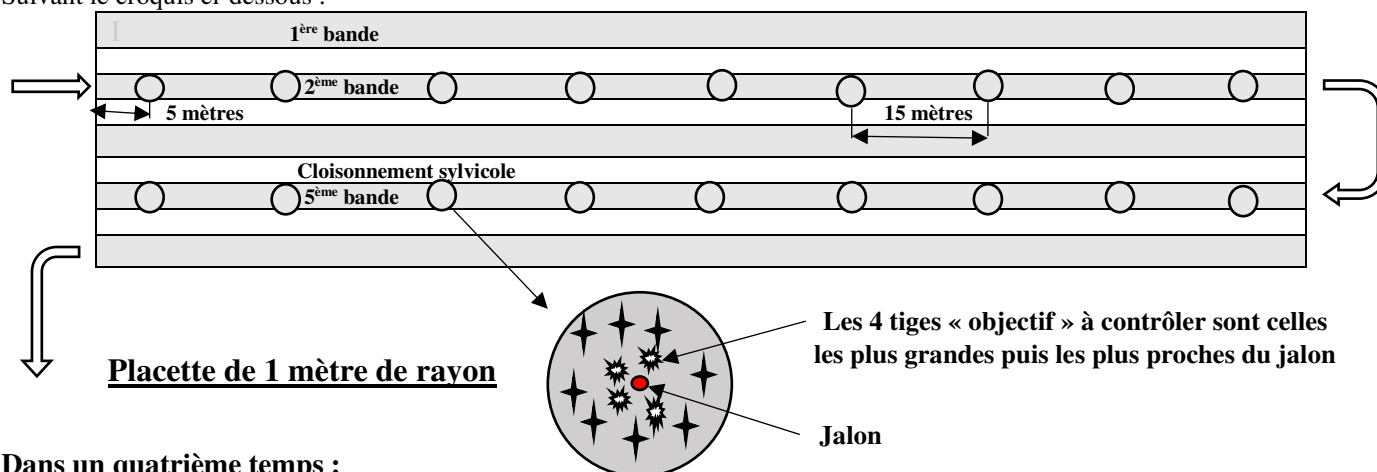
1. En fonction de la manière dont a été cloisonnée la parcelle, il détermine le taux de sondage qui dépend de la superficie de la plantation et de la distance d'axe en axe entre les cloisonnements sylvicoles (la référence étant 6m d'axe en axe soit 4m de bande),
2. Se reporter au tableau et indiquer le taux retenu.
Exemple : une parcelle de 2 hectares en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles de 2 m de large et des bandes de 4 m de large aura un taux de sondage de 1/3 soit une bande sur trois.
3. Il indique le côté de la parcelle du début de l'inventaire (exemple : nord, ouest, chemin, rivière etc.). Cette indication a pour but de permettre une éventuelle contre-expertise des dégâts signalés.

Dans un troisième temps :

L'opérateur veille à éliminer systématiquement les bandes de lisière car elles concentrent souvent les attaques des animaux.

Exemple : une parcelle de 1 hectare en régénération naturelle avec des cloisonnements sylvicoles sondée au taux 1/2; on commence l'inventaire par exemple à la 2^{ème} bande. Seront donc examinées les lignes 2, 4, 6, 8...

Suivant le croquis ci-dessous :



Dans un quatrième temps :

Il procède au sondage :

La première placette se situera, par exemple, sur la deuxième bande à 5 mètres du départ ou de la bordure. Afin de matérialiser le centre de chaque placette de 1 mètre de rayon, l'opérateur positionne le jalon de façon impartiale au centre de la bande, puis tous les 15 mètres. Sur chaque placette, il examine les 4 tiges « objectifs » les plus grandes, les plus proches du centre de la placette. En cas d'impossibilité matérielle (absence de régénération, mare, rémanents) de réaliser le relevé l'opérateur note 0 dans les cases correspondant à la placette et en indique la raison dans les observations. En fonction du taux de sondage, il parcourt ensuite les bandes déterminées à l'exception de la bande de lisière. *Pour répondre à un besoin de grande précision, le taux de sondage peut être amélioré, (à préciser) et les différents points de sondage cartographiés.*

Les tiges abrouties, notées **A** sont celles dont la pousse terminale de la saison de végétation a été endommagée par les cervidés. La pousse terminale n'est plus forcément la pousse dominante quand la tige (le semis) a été impactée.

Celles dont l'écorce a été consommée sont notées : **E** (il y a des marques des incisives, dégât spécifique au cerf de tous sexes, à ne pas confondre avec le frottis, tige notée **F**, où l'écorce est en lambeaux mais non mangée). Les tiges qui ont été arrachées, souvent par les sangliers sont notées : **AR**. Les rejets de souche ne sont pas pris en compte.

A noter qu'une tige abroutie et frottée n'est comptabilisée qu'une seule fois au titre des frottés. Idem pour une tige qui est écorcée et abroutie, elle n'est comptabilisée que dans les écorcées et une tige à la fois écorcée et frottée est comptabilisée dans les frottés.

Dans un cinquième temps :

A l'issue des relevés, l'opérateur calcule les taux de dégâts selon les formules figurant en bas du recto de l'imprimé et il note la répartition des dégâts.

Dans un sixième temps :

Il renseigne dans la rubrique **Observations** différents éléments, comme par exemple : la présence de protections ou de répulsif, le mode de dégagement, l'entretien de la parcelle (présence de chablis), l'équilibre sylvicole, les aménagements forestiers mis en place, la végétation d'accompagnement, le risque lié à la surface de la parcelle, la répétition des dégâts causés, les espèces à l'origine des dégâts, l'organisation de la chasse, les prélèvements et leurs équilibres (si connus), les indices de présence du gibier, le dérangement (randonneurs, vététistes) etc.